

## Information

## Orange se presse dans la santé

*Avec l'ouverture récente de sa division santé, Orange veut prodiguer son expérience dans la transmission de l'information et améliorer la prise en charge des patients.*

**Q**ue vient faire le spécialiste des télécommunications dans le domaine hautement complexe de la santé ? Trublion ou tisseur de liens ? Pas question de toucher au contenu et à l'information médicale, affirme d'emblée Sylvie Delassus, directrice de la communication de la division santé d'Orange : « On laisse la médecine à ceux qui savent la faire ! » L'opérateur veut jouer le rôle de « facilitateur dans l'échange de données en mettant sa compétence de réseau et de transfert d'informations au service de la santé ».

### Trois domaines d'action

L'opérateur s'est désigné trois domaines d'action : l'observance thérapeutique, le traitement à domicile et les réseaux de soins. « Ils sont tous au cœur de l'échange de données et visent à fluidifier les échanges et améliorer la prise en charge tout en diminuant les coûts de santé », affirme François Chardot, responsable des partenariats au sein du groupe de marketing stratégique d'Orange. Le premier développe des outils qui visent à améliorer le suivi du traitement et à diminuer le mauvais usage. Ainsi, des vidéos d'éducation thérapeutique au contenu explicatif pour le suivi de maladies chroniques pourraient être mises à disposition dans les hôpi-

taux. Tandis qu'un projet de cahier de liaison numérique est à l'étude pour les personnes dépendantes qui sont à domicile. « La technologie est là, mais nous recherchons encore un modèle économique viable », confie Sylvie Delassus. D'autres initiatives visent les procédures médicales hors de l'hôpital, notamment l'Hospitalisation à domicile (HAD). Là encore, Orange apporterait sa compétence dans la transmission de l'information *via* un « ultra-léger » : porte d'entrée sécurisée vers la structure de soins hospitalière permettant l'échange des ordonnances, la consultation du dossier patient et l'envoi de messages par la famille. Enfin, l'amélioration du réseau de soins passerait par des canaux dédiés aux services d'urgence, afin de fluidifier la communication entre l'hôpital et l'ambulance, ainsi que par la mise à disposition du dossier patient en tout point d'un CHU.

### Cap sur la prévention

La lecture du projet de réforme HPST éclaire la pertinence du projet santé d'Orange. Les propositions de l'opérateur, qui n'en est pas à son coup d'essai dans la santé, semblent brodées sur le futur texte de loi. Une division similaire a été montée il y a 10 ans, sans succès : « C'était un peu trop précurseur, avoue Sylvie Delassus. Avec la loi HPST, la création des Communautés



SYLVIE DELASSUS (ORANGE) : « NOUS METTONS NOTRE COMPÉTENCE DANS LE TRANSFERT D'INFORMATIONS AU SERVICE DE LA SANTÉ »

hospitalières territoriales (CHT) demandera des outils nécessaires pour qu'elles communiquent entre elles. » A cela s'ajoute l'accent mis sur la prévention par « l'inscription dans la loi de l'éducation thérapeutique des patients pour améliorer la prise en charge des personnes atteintes de maladie chronique » qui fait écho à une proposition de vidéo mentionnée plus haut. Orange élargit ainsi le spectre de la prévention. « Nous répondons au souhait du grand public de prendre en main sa santé », insiste François Chardot. Quant à l'industrie pharmaceutique, 2009 verra peut-être un rapprochement entre Orange et certains laboratoires, puisque c'est l'un de ses objectifs. ■

Emilie Li Ah Kim